

ARTICLE II

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en ITALIE depuis le mois dernier.

I, **L**ombardie. On en est enfin à l'évacuation de ce Pays. Les Principales difficultés qui l'ont arrêtée jusqu'ici, ne furent levées que vers la mi-Août, après bien des conférences tenues encore à Lodi, à Orto, à Casalpiatorlingo, & à Zorletto, entre les Généraux des deux Armées & des Commissaires nommés de part & d'autre. Cremona & le Cremonois seront d'abord remis aux Impériaux. Les Troupes Françoises sortiront ensuite par gradation des autres Places du Milanez, & après que l'évacuation sera achevée, elles se mettront en marche pour retourner en France sur plusieurs colonnes. C'est ainsi que le tout a été résolu.

L'évacuation de la Lombardie résolue.

II. Quoique le Roi de Sardaigne eut reçu de l'Empereur l'Acte de Cession du Novarois, du Tortonois, & des Terres des Langhes, comme nous l'avons dit le mois passé, ce Prince a néanmoins témoigné qu'il souhaitoit qu'on différât l'évacuation jusqu'à ce que tout fût réglé à l'égard des Limites des nouveaux Etats dont il est déclaré Souverain, & touchant le Château de Saraval. Mais le Marechal de Noailles, que cet incident a porté à envoyer Mr. de St. Pierre à Turin, à s'en engager S. M. Sard, à agréer l'évacuation. C'est le Général Wachtendonck de la part des Impériaux, & Mr. d'Apremont de celle des Piémontois, qui sont convenus de la manière dont elle a dû se faire. Le Comte de Kevenhuller y a aussi envoyé des

Raison qu'apporte le Roi de Sardaigne pour la retarder.